VIVE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION CITOYENNE DES ASSOCIATIONS !

COMMUNIQUÉ
PARIS, LE 17 NOVEMBRE 2026

Le droit de se réunir librement et la liberté de s'exprimer sont le résultat des grandes conquêtes démocratiques, consacrées dans des textes de référence dont la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. Les libertés associatives sont un moyen essentiel de faire société et d'exercer la citoyenneté, qui ne peut se limiter au vote ou à l'adhésion à un parti. Toutes les associations sont politiques, au sens où se réunir pour agir ensemble est par définition politique et constitue toujours un engagement dans la société, que ce soit autour d'une passion, d'un sport, de l'entraide ou de valeurs partagées. N'étant par nature pas confondues avec les institutions, les associations peuvent avoir un avis sur leur fonctionnement, qui peut être critique, d'autant plus dans le champ qu'elles connaissent pour y intervenir quotidiennement. Le fait qu'elles reçoivent des financements publics pour servir l'intérêt général ne doit pas en faire les obligées d'un parti, d'une collectivité ou d'un gouvernement.

Face aux velléités autoritaires des gouvernements, face aux injonctions à la neutralité, face aux aspirantes et aspirants au pouvoir qui voudraient museler les associations comme la presse, il est essentiel de pouvoir continuer à donner de la voix, qui que nous soyons, pour protéger les libertés publiques, rappeler la nécessité des contre-pouvoirs, institués ou non, sans lesquels il n'y a pas de démocratie possible. L'extrême droite se distingue en substituant à ces principes fondamentaux une injonction à la docilité et un refus de toute critique, qui résonne comme un lourd avertissement pour la société civile entière ; cela seul justifie que les autres forces politiques l'isolent et la combattent de concert.

La LDH (Ligue des droits de l'Homme/droits humains) connaît la tourmente que l'extrême droite, autoritariste et raciste, lui a toujours opposée depuis sa création, notamment quand elle a été ciblée par les ligues fascistes dans les années 1930. Face aux attaques actuelles de toutes sortes, de l'extrême droite ou d'ailleurs, aux entraves, aux injures, aux menaces, aux intimidations, la LDH continuera de prendre sa part aux débats publics au service des droits humains, en toute indépendance, que ce soient des pouvoirs ou des partis politiques. La LDH sait qu'elle sera largement accompagnée pour promouvoir une société démocratique, écologique et sociale, par toutes celles et ceux qui partagent encore sincèrement les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

LDH Fondée en 1898
www.ldh-france.org
ldh@ldh-france.org
138 rue Marcadet, 75018 Paris
Tél : 01.56.55.51.00